

**EXTRAIT:**



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS ( 28 ) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, G. MESLEM, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BENDJILLALI, F. BRAILLARD, H. PREHER, K. WEINLAND, P. BARAUDON, F. MERY, Y. GANIVELLE; L. BRARD, E. FARHAT, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ.

POUVOIRS ( 10 ) :

J. DUMAS mandant a pour mandataire J. MELQUIOND  
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIER  
S. COTTEREAU mandante a pour mandataire P. MIS  
T. BAUDIN mandant a pour mandataire AF. BOURAT  
M. MONTASSIER mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK  
A. LEBORGNE mandante a pour mandataire F. BRAUD  
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT  
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MERY  
G. MICHAUD mandant a pour mandataire C. PAILLER  
E. AUDEBERT mandant a pour mandataire L. BRARD

EXCUSE (1) :

P. MIS

Nom du secrétaire de séance : Corine FARINEAU

**RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT**

**OBJET : Dispositif relais du collège George SAND – Convention de partenariat 2017-2018**

*La classe relais est un dispositif de l'Education Nationale qui s'adresse à des élèves du second degré entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages et en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation. Elle propose un accueil temporaire adapté à ces jeunes afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.*

*Créée durant l'année scolaire 2000/2001 à Châtellerault, elle est rattachée administrativement au collège George Sand. Accueillant jusqu'à 12 élèves, elle présente pour chaque jeune une durée d'accueil pouvant varier de quelques semaines à plusieurs mois, sans jamais excéder une année scolaire.*

*Pour assurer sa mise en oeuvre et son développement, un partenariat a été mis en place entre l'Education Nationale, le Conseil Départemental, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la commune .*

*Au titre de l'année scolaire 2017-2018, la commune de Châtellerault reconduit sa participation à la classe relais à travers l'organisation d'activités sportives animées par un éducateur sportif de la ville 1h30 par semaine.*

\* \* \* \* \*

**VU** la circulaire du ministère de l'éducation nationale n°2006-129 du 21 août 2006 relative à l'organisation et au pilotage des dispositifs relais,

**CONSIDERANT** la nécessité d'élaborer une convention entre le Collège George SAND auquel est rattachée la classe relais de Châtellerault et la commune, afin de fixer les modalités du partenariat,

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

**du 28 septembre 2017**

**n°25**

**page 2/2**

**CONSIDERANT** la volonté de la commune de Châtellerault de proposer des activités sportives animées par un éducateur,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat entre l'Education Nationale, le collège George SAND et la commune de Châtellerault pour l'année scolaire 2017/2018 et toutes pièces relatives à ce dossier.

**UNANIMITÉ**

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER